



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Recrutement des partenaires pour la mise en œuvre d'activités dans le cadre du programme FER – Education Cannot Wait (ECW) au Niger.

1. Contexte général

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme FER-ECW, l'ONG SAVE The Children International lance un appel à manifestations d'intérêt pour sélectionner des organisations nationales ou locales qualifiées en tant que **partenaires de mise en œuvre** pour appuyer l'implémentation des activités éducatives dans les régions de Tahoua et Tillabéri.

Le programme vise à renforcer l'accès équitable à une éducation de qualité pour les enfants et adolescents affectés par les défis sécuritaires dans les régions de Tillabéri et Tahoua, en mettant un accent particulier sur les enfants affectés par les défis sécuritaires âgés de 5 à 17 ans et ceux vivant avec le Handicap.

2. Objectif de la prestation

Le présent TDR a pour objectif de définir les critères de sélection, les responsabilités attendues et le cadre contractuel pour la sélection des partenaires de mise en œuvre chargé(e) de l'implémentation d'une ou plusieurs composantes du programme FER-ECW en consortium avec le Grantee Save the Children.

3. Zones géographiques concernées

Les interventions du partenaire de mise en œuvre se dérouleront dans les zones suivantes :

- Région Tillabéri : **Communes de** : Abala, Filingué, Gothèye, Dargol, Namaro, Simiri, Téra, Kourtèye, Sinder, Torodi.
- Région de Tahoua : **Communes de** : Communes de Bagaroua, Sabon Guida, Tebaram, Takanamat, Tchintabaraden et Ourno.

4. Durée du partenariat

La durée du partenariat est prévue pour une période de 12 mois, à partir de septembre 2025, avec possibilité d'extension sans coût.

5. Responsabilités du partenaire de mise en œuvre/membres du consortium :

Les partenaires de mise en œuvre retenus seront responsables de :

- La planification et la mise en œuvre d'activités de l'éducation en situation d'urgence conformément au cadre logique du programme (partagée en pièce jointe) ;
- La mobilisation communautaire et la sensibilisation en lien avec les thématiques du programme ;



- L'identification et le soutien aux bénéficiaires (enfants, enseignants, parents, etc.) comme par programme en pièce joint ;
- Le renforcement des capacités locales en éducation en situation d'urgence.
- La collecte des données et le reporting (quantitatif et qualitatif) au grantee;
- Le respect des principes de sauvegarde de l'enfance, genre, inclusion sociale et redevabilité communautaire, etc. ;
- La gestion transparente des ressources financières reçues par le grantee.

6. Critères d'éligibilité

Les organisations intéressées doivent :

- Être une organisation nationale ou locale légalement enregistrée ;
- Avoir au moins 3 ans années d'expérience dans la mise en œuvre de projets de l'éducation d'urgences ;
- Disposer de staffs compétents notamment de l'éducation en situation d'urgence (EiE) et en gestion de projet, etc.;
- Présenter une capacité de gestion financière et opérationnelle démontrée ;
- Être implantée ou opérationnelle dans les zones cibles choisis pour le FER (Tillabéri et/ou Tahoua) ;
- Faire preuve d'une organisation qui promeut la politique de la sauvegarde, du genre, de l'inclusion sociale, de la protection (MHPSS);
- Avoir une expertise démontrée dans le domaine des alternatives éducatives.

8. Modalités de sélection

La sélection se fera exclusivement sur la base de l'**examen des dossiers** en lien avec les critères d'éligibilité.

Les dossiers soumis seront évalués par un comité de sélection décidée par ECW comprenant :

- Présidence du cluster Education Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues ;
- OCHA
- Le Grantee FER Niger : Save the children

Membres observateurs :

- 1- ECW
- 2- Co-lead Cluster Education

9. Dépôt des candidatures

Les candidatures doivent être envoyées **au plus tard le 09 août 2025 à 18h 00** (Heure de Niamey) à l'adresse suivante : clustereducation.ner@gmail.com ; boubacardotia67@gmail.com

En copiant : Adamou.Abdourhimou@savethechildren.org et nrobiati@un-ecw.org

Mentionner en objet : « **Candidature partenaire de mise en œuvre – Programme FER-ECW.** »



ANNEXE A - Critères de sélection de bénéficiaire (Grantee)

Critères de sélection des "sous-grantee" du MYRP phase 2			
N°	Critères	Définition	Point max.
1	Enregistrement légal dans le pays : il s'agit d'une exigence.	L'organisation doit prouver qu'elle est enregistrée au NIGER. Le candidat doit soumettre une lettre d'agrément dûment reconnue par les autorités nigériennes. Si ce critère n'est pas rempli, la proposition ne sera pas évaluée.	
Maximum			5
2	Accord de partenariat/accord-cadre avec le Ministère de l'Education Nationale de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues.	L'organisation doit prouver qu'elle a un accord de partenariat validé et jouit de bonnes relations avec le Ministère de l'Education Nationale de l'Alphabétisation et de la Promotions des Langues ou la Directeur Régionale de l'Education Nationale de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues.	
Maximum			5
3	Participation active au mécanisme de coordination d'EiE (cluster, GTE, etc.) et soutien au secteur de l'éducation, en particulier en ce qui concerne les zones touchées par la crise. Justifier avec des preuves concrètes comme par la participation effective (à travers la liste de présence des réunions de coordination, à jour sur les différentes plateformes du cluster, ...), partages d'informations au cluster, des rapports d'activités d'évaluation au cluster/ GTE et/GTT, partage de certaines leçons apprises sur certaines initiatives,	Participation active démontrée aux niveaux national et/ou régional (5 points). Et ses contributions significatives au mécanisme de coordination et au secteur de l'EiE (5 points).	



Maximum			10
6	Des protocoles fiduciaires et de gestion des risques robustes	Existence des règles et des pratiques qui assurent la gestion et l'utilisation appropriées des fonds et des actifs, garantissant qu'ils sont utilisés de manière responsable et en conformité avec les objectifs établis. (5 points).	
		Existence d'une politique et tout autres dispositions pour identifier les risques, les évaluer, les surveiller et les atténuer. Cela peut inclure des risques financiers, opérationnels, juridiques ou de réputation, entre autres. (5 points).	
Maximum			10
7	Expérience avérée dans la gestion et le suivi des budgets, des subventions et des financements, transmis à des organisations internationales et ou Agences des UN et Nationales	Expérience dans la gestion et le suivi des budgets, des subventions et des financements pour des projets d'éducation en situation d'urgence exécutés par des organisations internationales et nationales. (2,5 points)	
		Expérience en coordination et collaboration avec des partenaires internationaux et locaux dans le cadre de la mise en œuvre de projets en partenariat. (2 points)	
		Expérience en coordination et collaboration avec des partenaires internationaux et locaux dans le cadre de projets conjoints en tant que co-leader ou responsable d'une thématique donnée (2,5 points)	
		Expérience dans la réalisation d'audits internes et externes et dans l'assurance de la conformité aux réglementations et aux normes financières (3 points)	
Maximum			10
8	Expérience avérée dans la collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues (Niveau central et régional)	Expériences en coordination et collaboration avec d'autres partenaires, notamment les services techniques du MEN/A/PL et les partenaires locaux dans le secteur de l'éducation, y compris la gestion des relations et la communication. (2,5 points)	
		Expérience et travail et de suivi dans la mise en œuvre des programmes et l'accompagnement des services techniques du MEN/A/PL, y compris le suivi des progrès et des résultats. (1,5 point)	
Maximum			4



8	Présence géographique et/ou opérationnelle dans les zones ciblées (Tillabéri et Tahoua) au moins durant ces trois dernières années.	Fournir les preuves disponibles, notamment des rapports et autres éléments de preuve attestant la présence géographique et/ou opérationnelle de l'organisation dans ces zones.	
Maximum			10
9	Alignement avec la stratégie du programme FER et/ou la Stratégie du Cluster Education	Objectifs Stratégiques : - Vérifier si les objectifs du projet sont en cohérence avec les objectifs globaux du programme ; - Vérifier si les résultats attendus du projet contribuent aux résultats du programme. (2 points)	
		Activités et Interventions : - Comparer les activités du projet avec celles prévues par le programme ; - S'assurer que les interventions proposées sont pertinentes et complémentaires à celles du programme. (2 points)	
		Groupes Cibles : - vérifier que les bénéficiaires du projet sont les mêmes que ceux identifiés par le programme et les données proviennent d'une source crédible et sur la base d'une évaluation récente; - S'assurer que l'approche du ciblage est cohérente pour atteindre les groupes cibles. (2 points)	
		Indicateurs de Performance : - Comparer les indicateurs de performance du projet avec ceux du programme ; - s'assurer que les indicateurs du projet permettent de mesurer efficacement les progrès vers les objectifs du programme. (2 points)	
		Cadre Temporel / Chronogramme : - Evaluer si les activités des projets exécutés ou en cours sont en adéquation avec celui du programme FER et les calendriers scolaires ; - S'assurer que les phases de mise en œuvre du projet correspondent aux différentes phases du programme notamment le reporting etc. (2 points)	
		Ressources et Budget : - Vérifier l'adéquation de l'organigramme et les ressources humaines (organigramme de l'organisation avec la qualification/profil proposée pour le personnel clé (Key personnel). (1 point)	
	Vérifier la qualité du programme proposé par les candidats dans le cadre de la mise en œuvre du programme FER-ECW (1 point)		



		Risques et Contraintes : - Vérifier si le soumissionnaire a pris en compte l'analyse des risques et les mesures de mitigation (il pourrait s'agir des risques liés au projet et/ou à l'évolution du contexte) (2 points)	
		Coordination et Partenariats : -Évaluer si le soumissionnaire a pris en compte les autres programmes et projets, sa responsabilité vis-à-vis des structures de coordination, ainsi que les partenariats avec les acteurs de l'éducation et les programmes existants. (2 points)	
		Suivi et Évaluation (S&E) : - Vérifier que le projet dispose d'un plan de suivi et d'évaluation bien établi, garantissant la responsabilité à tous les niveaux et un mécanisme de collecte de données régulière et fiable pour mesurer les progrès. (2 points)	
		Durabilité : - Évaluer la durabilité des résultats du projet et leur contribution à la pérennité des résultats du programme ; - Vérifier si la stratégie de sortie est développée de manière réaliste. (2 points)	
Maximum			20
10	Intégration des questions transversales en matière d'inclusion telles que la protection, le handicap, la redevabilité etc.	Ce critère fait référence aux expériences de l'organisation en matière d'inclusion des questions transversales dans le cadre de mise en œuvre des projets conformément aux standards humanitaires et aux engagements globaux du sommet mondial de l'humanitaire. (telles que : <ul style="list-style-type: none">- La protection (2 point),- La santé mentale (2 points),- Le handicap (2 points),- La redevabilité (1 point),- Les alternatives éducatives (3 points))	
Maximum			10
11	Expérience avérée domaine du Genre, y compris dans le contexte d'urgence.	Disponibilité de politiques claires, de stratégies spécifiques, ainsi que d'outils permettant d'analyser l'égalité de genre dans les documents et projets/programmes (fournir des preuves). (4 points).	
		L'organisation dispose de ressources humaines compétentes et expertes (pour l'analyse et l'atténuation des risques), capables d'accompagner les autres acteurs à travers des sessions de formation régulières et	



		<p>l'élaboration de plans de développement pour le personnel sur la thématique du genre. (4 points).</p>	
		<p>L'organisation fait preuve d'une expérience reconnue de façon générale de 5 ans en matière d'égalité des sexes et d'au moins 3 ans dans le domaine de l'égalité des sexes et de l'éducation. (4 points).</p>	
		<p>Suivi et Évaluation (S&E) : - L'organisation est capable de suivre et d'évaluer la capacité des projets disposant d'un plan de suivi et d'évaluation intégrant la prise en compte du genre, garantissant la responsabilité à tous les niveaux, ainsi qu'un mécanisme de collecte de données régulier et fiable pour mesurer les progrès. (4 points).</p>	
Maximum			16
Total			100

NB:

Les candidats doivent fournir en annexes des évidences (par thématique) pour soutenir les arguments aux critères demandés. Le comité de sélection se réserve le droit de vérifier les informations fournies dans ce document.